La double banderole des photos déployée ce 6 janvier à Bruxelles

Ce 6 janvier à 10:30, nous avons déployé une double banderole – dont le texte « Exclus » rassemble les photos des CPAS, prises par les citoyens et les citoyennes du 1er au 4 janvier – devant le cabinet du ministre Willy Borsus, en charge de l'Intégration sociale. La couverture presse de cette action est à découvrir ici

Une délégation de *Acteurs des Temps présents* et de *Tout Autre Chose*, mais surtout d'associations dont le travail quotidien concerne ceux directement frappés par cette inique mesure, le *Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté*, *Vie Féminine* et *Femmes Prévoyantes socialistes*, a été reçue par le Ministre. C'est ce que provoque et permet justement ce type d'action.
La délégation lui a fait part de ses craintes concernant les personnes qui seront exclues, les drames qui ne vont pas manquer de survenir dans la population concernée par ces sanctions. La délégation a demandé au Ministre de prendre les dispositions pour abroger l'article 63§2.
Nous avons particulièrement souligné l'impact catastrophique de ces exclusions sur les femmes puisque, clairement, la majorité des exclus seront des exclues ! **En rappelant que ceci va à l'encontre de la loi sur le gendermainstreaming de 2007 et que cette mesure d'exclusion aurait dû faire l'objet d'une analyse afin d'en vérifier l'impact différencié sur les hommes et les femmes.** Du sentiment de sanctions à deux vitesses, quand on voit les milliards de certains nantis qui échappent à la contribution collective et la rigueur qui est appliquée à la chasse aux chômeurs. De **l'incohérence économique de ces mesures** car le peu d'argent que recevaient ces chômeurs était consommé et réinjecté dans l'économie, ce manque de consommation occasionnera un manque à gagner en terme de rentrées fiscales et ralentit de facto une économie dont 50 % des richesses produites est basée sur la demande intérieure. De **l'effilochement "Žde notre sécurité sociale** qui va, sur une idée plus idéologique que pratique, laisser des milliers de personnes sur le carreau.
Malgré une écoute attentive, le Ministre nous a clairement dit qu'il ne peut que rester dans les clous de l'accord de gouvernement. Mais qu'il peut s'engager à accompagner les CPAS dans ce dossier, à leur donner les moyens nécessaires afin que leurs missions habituelles ne soient pas mises à mal. Il souhaite également leur demander des évaluations chiffrées sur les personnes qui sont issues de cette mesure afin d'avoir un suivi en temps réel. Il s'engage à faire une analyse plus fine des profils des personnes exclues. Il souhaite donner des moyens aux PME et autres sociétés afin qu'elles puissent engager des personnes inscrites au CPAS. Il insiste sur les mesures en faveur de l'emploi de son gouvernement.
En conclusion, nous n'avons senti aucune volonté politique de revenir sur cette mesure injuste et discriminatoire. Nous avons dès lors rappelé au Ministre que nous poursuivrons nos actions !